

GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO: MERCREDI 17 MAI 2006

La première session du Groupe de Travail Spécial sur les Nouveaux Engagements pour les Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (GTS) a commencé le mercredi 17 mai. Ses travaux se poursuivront parallèlement aux 24e sessions des Organes Subsidiaires (OS 24) de l'UNFCCC jusqu'au 25 mai (les OS 24 sont programmés du 18 au 26 mai). Au cours de la première journée du GTS, les parties ont élu le Président et le Vice-président et ont présenté leurs vues initiales sur le plan de travail futur du GTS.

OUVERTURE DU GTS

Mercredi après-midi, le Vice-président de la CdP/RdP 1, Enele Sopoaga (Tuvalu), a souhaité la bienvenue aux délégués et a signalé que le Président de la CdP/MdP 1, Rona Ambrose (Canada), n'a pas été en mesure de venir à la réunion. Il a attiré l'attention sur la Décision 1/CMP.1 de la CdP/RdP 1, qui, a-t-il indiqué, a lancé un processus d'examen de nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I, pour la période postérieure à 2012, conformément à l'Article 3.9 du Protocole de Kyoto. Il a expliqué que le GTS est un nouvel organe subsidiaire désigné pour la facilitation de ce processus, et qu'il sera un groupe spécial de composition non limitée, qui rendra compte à chacune des sessions de la CdP/RdP.

Le Vice-président Sopoaga a indiqué que des concertations ont été tenues sur les candidates au Bureau du GTS, et a proposé Michael Zammit Cutajar (Malte) comme Président, et Luiz Alberto Figueiredo Machado (Brésil), comme Vice-président. Les Parties ont élu des deux candidats par acclamation. Les consultations sur le rapporteur doivent se poursuivre.

Le Président du GTS, Zammit Cutajar, a déclaré que les GTS est important parce qu'il offre, aux Parties visées à l'Annexe I, l'occasion de faire montre de leadership et l'opportunité de transmettre un signal de continuité aux marchés du gaz carbonique. Il a également souligné l'importance du GTS en tant que partie intégrante du processus plus large en cours à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'UNFCCC, précisant que le GTS, à lui tout seul, n'a pas mandat d'ouvrir ou d'encourager l'apport de contributions de la part des parties non visées à l'Annexe I ou non signataires du Protocole, comme les Etats-Unis. Appellant à un agencement harmonieux avec d'autres parties du processus d'examen de l'avenir du régime climatique, il a exprimé l'espoir de voir les travaux se dérouler avec dynamisme, motivation et ambition.

Richard Kinley, Responsable en exercice du Secrétariat de l'UNFCCC, a souligné le potentiel des forces du marché et la nécessité de politiques cohésives à long terme, qui leur permettent de libérer tout leur pouvoir.

Les Parties ont adopté l'ordre du jour, tel que proposé (FCCC/KP/GTS/2006/1). Le Président Zammit Cutajar a suggéré de commencer la plénière par les déclarations des pays sur les travaux futurs du GTS, et de permettre ensuite aux participants

d'y réagir. Les discussions commenceront ensuite dans des groupes de contact et dans des consultations officieuses. Les Parties ont accepté l'organisation des travaux proposée.

DECLARATIONS GENERALES: Plusieurs parties ont présenté leurs observations sur le plan de travail futur du GTS, se concentrant sur les questions de la nature et de la force de la deuxième période de l'engagement, de l'échelle temporelle/longueur de la prochaine période de l'engagement, et autres questions touchant au timing, à la continuité entre les première et deuxième périodes de l'engagement, aux liens avec d'autres processus, tels que l'Article 9 du Protocole (revue du Protocole), les thèmes clés qui devraient être examinés par le GTS et la base scientifique des travaux du GTS. Plusieurs parties ont souligné le besoin urgent d'aller de l'avant sur la question des engagements futurs relevant de l'Article 3.9, et qu'il ne devrait pas y avoir de hiatus entre la fin de la première période de l'engagement et le début de la deuxième.

Engagements futurs: S'agissant de la nature des engagements futurs, l'Afrique du Sud, au nom du G-77/CHINE, a déclaré que les engagements des Parties visées à l'Annexe I pour la deuxième période de l'engagement devraient être "substantiellement plus strictes" et a souligné la nécessité d'avoir des données sur la performance des pays visés à l'Annexe I dans la poursuite de leur objectifs pour la période 2008-2012. Le Nigeria, au nom du GROUPE AFRICAIN, a déploré le faible niveau des engagements pris par les pays visés à l'Annexe I et, notamment, l'absence de ressources pour le renforcement des capacités et le transfert des technologies. Avec l'INDE, l'orateur a appelé à des engagements plus stricts pour la deuxième période de l'engagement. L'INDE a ajouté qu'une utilisation plus étendue du MDP aiderait à faciliter un partage équilibré du fardeau entre les pays visés à l'Annexe I, à travers une baisse des coûts des obligations, et a encouragé les parties visées à l'Annexe I à adopter des objectifs de réduction plus importants, tout en contribuant aux efforts d'adaptation, par une taxe de 2% sur les projets MDP. L'UE a déclaré que les engagements doivent être clairement définis et justes. Il a réitéré l'objectif de l'UE consistant à limiter l'augmentation de la température à un maximum de 2°C, et a souligné la manière dont le Schéma Européen des Droits d'Echanges d'Emissions a introduit le prix du carbone au secteur privé. Tuvalu, parlant au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité de contributions importantes de la part de toutes les parties et, avec la BOLIVIE, a déclaré que l'objectif 2°C n'est pas suffisamment ambitieux. Il a fait état des émissions historiques et des incidences de l'action insuffisante. L'EGYPTE a mis en exergue le principe des responsabilités communes mais différenciées. SINGAPORE a souligné que le GTS traite particulièrement des engagements des parties visées à l'Annexe I, et a attiré l'attention sur l'importance des mécanismes de marché.

Le RESEAU CLIMATE ACTION (RCA) EUROPE, intervenant au nom des ONG écologiques (ONG-E), a souligné l'importance du rôle de chef de file des pays visés à l'Annexe I, ajoutant que toutes les parties doivent remplir leur rôle. L'orateur a souligné le besoin d'un nouveau mécanisme de marché pour les pays en développement, mécanisme qui pourrait englober des approches sectorielles.

Longueur de la deuxième période de l'engagement: La CHINE a déclaré que la deuxième période de l'engagement pourrait être plus longue et offrir davantage de souplesse, et a exprimé son appréciation à l'égard de la proposition de l'UE de 15 à 30% de réductions pour les pays industrialisés. L'ALGERIE, avec l'ARABIE SAOUDITE, a déclaré que la deuxième période de l'engagement devrait s'étendre jusqu'à 2025-2050, et qu'elle devrait contenir des engagements importants. Le JAPON a posé plusieurs questions, notamment, celles de savoir quelle devrait être la durée de la deuxième période d'engagement, ses modalités et qui devrait y être inclus.

Le porte parole des ONG-E a déclaré que bien qu'une période d'engagement de cinq ans pourrait être courte, il est besoin d'un contrôle suffisant pour s'assurer de l'imputabilité politique et de la flexibilité. L'UNION DES CONFEDERATIONS INDUSTRIELLES ET PATRONALES D'EUROPE, au nom des ONG du secteur du Commerce et de l'Industrie (ONG-CI), a encouragé la mise en place à long terme assortie d'une large participation.

Liens avec d'autres processus: La FEDERATION DE RUSSIE, le CANADA, la NORVEGE et la SUISSE ont mis en relief les liens entre ce processus et celui de l'Article 9, alors que le G-77/CHINE, l'ALGERIE, l'ARABIE SAOUDITE, l'EGYPTE et l'INDE ont suggéré que chaque processus était indépendant. La CHINE a souligné que le GTS a un mandat clair et a mis en garde contre la complication de sa tâche. L'ISLANDE a précisé que le processus ne peut pas être isolé des autres développements survenant au sein de l'UNFCCC et ailleurs. La NOUVELLE ZELANDE a parlé de la convergence avec d'autres initiatives touchant aux changements climatiques, y compris le dialogue de l'UNFCCC. Le MEXIQUE a fait observer que bien qu'il n'existe pas de lien juridique entre l'Article 3.9 et d'autres articles, il y a des connexions politiques et fonctionnelles.

Thèmes devant être examinés par le GTS: La NORVEGE a mentionné le "niveau ambitieux" de la deuxième période de l'engagement et la base analytique de la différenciation des engagements. Le délégué a déclaré que les questions de l'UTCATF, des combustibles de soute et des mécanismes souples devraient être examinées. La NOUVELLE ZELANDE s'est déclaré d'avis avec la proposition d'examiner la question de l'UTCATF, et a suggéré la tenue d'une discussion sur les points forts et les points faibles du Protocole. Le délégué a appuyé l'idée de commencer par une phase d'analyse et d'évaluation englobant les évolutions enregistrées dans les émissions de toutes les parties de la Convention.

Le BRESIL a qualifié le travail du GTS de tâche simple et direct qui devrait mener à des engagements plus importants pour les parties visées à l'Annexe I. Le délégué a suggéré que le groupe devrait compléter ses travaux en 2008 ou 2009, et a déclaré que les discussions ne devraient pas mener à la l'ouverture ou réouverture des accords conclus précédemment dans le cadre de l'UNFCCC ou celui du Protocole. Les ONG-E se sont déclarées d'avis que le processus doit s'achever en 2008, ont apporté son appui à l'idée d'y intégrer les questions de l'UTCATF et des combustibles de soute, et ont indiqué que le processus ne devrait pas être lié au cycle électoral des États-Unis.

La REPUBLIQUE DE COREE a déclaré que les pays visés à l'Annexe I devraient servir de chefs de file dans le domaine de la divulgation des technologies et, avec le MEXIQUE, a proposé de commencer par un état des lieux. La SUISSE a suggéré d'établir un plan de travail souple, à compléter en 2007, et d'utiliser les données figurant dans les rapports nationaux. Il a déclaré que les questions de fond devraient englober la répartition des réductions d'émissions entre les parties et entre les secteurs. L'UE a déclaré que le plan de travail devrait être suffisamment souple pour intégrer les questions qui surviendront à des stages ultérieurs.

Le CANADA a déclaré que l'action future devrait permettre aux parties de choisir la meilleure combinaison d'actions tournées vers des résultats palpables, propre à mener à des réductions réelles dans les émissions de gaz à effet de serre. La représentante a mis en exergue l'approche sectorielle, la transparence et le partage d'informations. L'ISLANDE a parlé des objectifs sectoriels, y compris l'élaboration de repères sectoriels. La FEDERATION DE RUSSIE a mis l'accent sur les engagements volontaires, et le Président Zammit Cutajar a confirmé que des négociations officieuses auront lieu sur les engagements volontaires et que les détails de ces négociations sont en suspens.

Base Scientifique: Plusieurs parties, dont l'UE, l'AOSIS, la FEDERATION DE RUSSIE et le CANADA ont souligné la nécessité d'une base scientifique pour les travaux du GTS.

Le porte-parole des ONG-CI a appelé à la mise en place d'un cadre qui stimule la recherche scientifique et qui encourage les partenariats publics - privés et les actions volontaires.

Conclusion: Résumant le premier tour des discussions, le Président Zammit Cutajar a identifié un certain nombre de thèmes qui ont émergé, dont le rythme et la durée du processus, la complexité ou la simplicité de la tâche, les liens possibles avec d'autres processus, le partage du fardeau et l'affectation des charges, les coûts, les questions architecturales, les approches sectorielles, les combustibles de soute, les thèmes méthodologiques et la méthode de travail du GTS. Il a indiqué que les consultations officieuses sur le travail futur du GTS commencera jeudi soir 18 mai. Il a précisé que le point de mire de ces consultations sera les questions soulevées par les parties, et qu'une attention pourrait être accordée à la question de savoir quels travaux devraient être entrepris par le GTS. La plénière du GTS se réunira de nouveau lundi après midi 22 mai.

REUNION D'EXPERTS SUR LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Outre le GTS, un certain nombre d'experts ont également tenu les 16 et 17 mai, une réunion privée sur la diversification économique. La réunion s'est tenue en résultat de la Décision 1/CP.10, prise à la CdP 10, en décembre 2004, qui trace les grandes lignes du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de réponses, et qui demande au secrétariat d'organiser, avant l'OSMÈ 24, une réunion consacrée "à l'examen de la manière dont la diversification économique pourraient être intégrée dans, et soutenir, les stratégies de développement durable."

La réunion a impliqué des contributions apportées par les représentants de l'Institut International du Développement Durable, de l'Agence Internationale de l'Energie, de l'University College de Londres et de divers autres organismes, ainsi que des responsables gouvernementaux de l'Arabie Saoudite, de l'Australie, de l'UE et autres. Les délégués ont engagé des débats sur le soutien technique possible, sur les investissements extérieurs et intérieurs et sur les partenariats pour le soutien de la diversification économique, et la prise en considération des leçons apprises (pour plus de précisions: http://unfccc.int/meetings/workshops/other_meetings/items/3639.php).

DANS LES COULOIRS

L'ancien et le nouveau Secrétaires Exécutifs de l'UNFCCC ont été l'objet d'échanges dans les couloirs, mercredi. Le premier sujet de conversation a été le démarrage tardif de la réunion du GTS, reportée de 10 h à 13 h. Ce report était du aux querelles sur le leadership de ce nouveaux groupe qui va traiter de la question sensible des engagements pour la période postérieure à 2012, en vertu de l'Article 3.9 du Protocole. Apparemment, il y a eu un bousculade régionale Nord Sud sur les postes mais aussi sur la durée du mandat du bureau, certains préférant un mandat d'une année au deux ans de service des présidents de l'OSMÈ et de l'OSAST. Les consultations ont aboutit à l'octroi du poste de Président, à l'ancien Secrétaire Exécutif de l'UNFCCC, Michael Zammit Cutajar, figure hautement respectée dans le processus climatique, et à l'acceptation du poste de Vice président, par le brésilien Luiz Alberto Figueiredo Machado. Les querelles se poursuivent, semble-t-il, sur la question de savoir si le poste de rapporteur doit aller à un pays en développement ou à un pays en transition économique.

Il y a eu également des supputations sur le prochain Secrétaire Exécutif de l'UNFCCC, certains délégués signalant que le Bureau de l'UNFCCC n'a encore été baptisée par "les pouvoirs" au siège des Nations Unies à New York, bien qu'une liste récapitulative ait été annoncée il y a plus de deux mois. Toutefois, une source bien informée a déclaré qu'on pouvait s'attendre à une décision "plutôt dans les semaines que dans les mois à venir."

Enfin, des rumeurs sur une possible tenue de la CdP 13 et de la CdP/RdP 3 en 2007, ont commencé à se répandre, même si la décision ne sera prise qu'à la CdP 12 qui se tient plus tard cette année. L'année 2007 étant l'année où ce sera le tour de la région Asie-Pacifique d'accueillir la réunion, il y a eu des bruits que l'un des pays du sud-est asiatique pourrait être intéressée. "Je ne dirait pas lequel, mais il est situé au nord de la Malaisie et son nom commence par la lettre 'T'...oh, et sa capitale est Bangkok," a ajouté un participant plutôt transparent.